



Référence.9900.00.37FR01

Notice d'instruction

***Tasses avant pneumatiques  
FRP***



Lire et observer les conseils de sécurité!



## Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

**RABEWERK GmbH+Co.**

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Tasse avant pneumatique FRP

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE  
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen, 26.1.1999

  
Dr. Aberle  
Directeur Technique

  
Friedrich Gerdorn  
Directeur de bureau d'études

(français)

## NOTICE D'INSTRUCTIONS

---

### TASSE AVANT PNEUMATIQUE

#### FRP 140 (D)

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, et la notice de sécurité „Pour votre sécurité“.

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le „Signe d'Avertissement“. Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



#### **Perte de droit à la garantie**

Le rouleau frontal a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel il a été conçu et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'application de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice!), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est dépassée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison, conformément à nos conditions de livraison.

## DESCRIPTION RAPIDE DE L'OUTIL

Le Tasse-Avant pneumatique se fixe sur l'attelage frontal cat. II du tracteur.

Le modèle "FRP 140" avec lestage à l'eau monté sur un attelage frontal simple effet ne tasse que par son propre poids. Avec un attelage frontal double effet, il est possible de moduler le tassement.

Le modèle "FRP 140 D" avec vérin hydraulique double effet et clapet limiteur de pression réglable travaille toujours avec l'attelage frontal relevé et la modulation du tassement se fait au niveau du vérin de l'outil branché sur un distributeur double effet.

Le Tasse-Avant pneumatique RABEWERK est facile à manoeuvrer grâce aux deux demi-essieux guidés par une barre de liaison et des points de fixation avancés.

Pneus: 4 x 11.5/80-15; chambre à air avec valve pour lestage à l'eau.

Modèle	Nombre de pneus	Largeur de travail env. cm	Longueur de transport env. cm	Poids	
				sans	avec
				lestage à l'eau *	
FRP 140	4	140	145	-	707
FRP 140 D				445	717

\* lestage à l'eau sans antigel

## LESTAGE A L'EAU

Le poids et par là le tassement par l'outil est considérablement augmenté grâce au lestage à l'eau.

Les pneus sont équipés de valves spéciales.

Pour le remplissage, il faut un équipement spécial (respecter la notice).

les pneus avec lestage à l'eau (env. 75 % du volume) sont gonflés à la même pression que sans lestage: 1 bar.

En cas de gel, il faut prévoir un antigel: le chlorure de calcium est préconisé: env. 45 kg de  $Cl_2Ca$  pour 100 l d'eau (consulter les instructions du constructeur de pneus).

Si un rouleau sans antigel a gelé, il ne faut surtout pas le déplacer.

**Attention:** Les rouleaux avec lestage à l'eau sont livrés sans antigel.

- Risques de gel.

En présence d'un rouleau avec lestage à l'eau, respecter la charge maxi sur l'essieu avant du tracteur.

Respecter les consignes de recyclage de l'antigel.



## ATTELAGE

"FRP 140": Atteler l'outil en fixant le 3ème point de sorte à ce qu'il monte légèrement du côté de l'outil et que le châssis soit en position horizontale.

"FRP 140 D": Fixer la barre d'attelage inférieure (barre **A** et plaques **B**) de sorte qu'elle soit à la même hauteur (châssis à l'horizontale) que les rotules des bras d'attelage du tracteur en position complètement relevée; voir fig. 3.

Le rouleau peut être attelé puisque la barre d'attelage sera plus basse une fois déposé sur ces béquilles (fig. 4).

Régler le 3ème point de sorte que le châssis soit horizontal. Fixer les raccords. Si le tracteur n'est pas équipé de deux raccords double effet à l'avant du tracteur, alors nous pouvons fournir deux rallonges de 3,5 m pour pouvoir raccorder à l'arrière du tracteur.

Verrouiller correctement l'attelage.

Bloquer latéralement les bras d'attelage.

Relever les béquilles.

Lors de l'attelage ou du dételage, personne ne doit se trouver entre le rouleau et le tracteur.



## MISE EN ROUTE

**Attention:** Il est interdit de grimper ou de se faire transporter sur l'outil ou de stationner dans la zone de débattement.

Avant d'utiliser l'outil, veiller à ce que personne ne se trouve dans la zone de débattement de l'outil.

Avant de quitter le tracteur, baisser l'outil, couper le moteur et retirer la clé de contact.

Avant la première utilisation, contrôler le graissage des articulations, le serrage de toutes les vis, l'étanchéité du circuit hydraulique et la pression des pneus.

Relever les béquilles.

Déverrouiller les articulations: broches **C**, fig. 2.

Relever le rouleau en bout de champs.

"FRP 140": En cas de relevage frontale simple effet, le rouleau ne tasse que par son propre poids. Maintenir le distributeur au travail en position "descente" (flottante).

En cas de relevage frontal double effet, le lestage du rouleau peut être augmenté. Le ressort **D** (fig. 1) ne doit pas venir en butée.

Régler le bâti à l'horizontale avec le 3ème point.

"FRP 140 D": Le relevage reste toujours en position complètement relevée. Abaisser, donner du terrage et relever. Tout ceci est assuré par le vérin du rouleau.

Lors de la descente du rouleau, on règle toujours la même pression (poids du rouleau). Puis au travail, mettre le distributeur en position "neutre".

La pression peut être réglée à l'avance au niveau du clapet **E** (fig. 6), mais il faut limiter cette pression afin de conserver la maniabilité de l'essieu avant.

Le réglage d'origine du clapet **E** est à 40 bars. Voir manomètre.

Pour modifier le réglage, retirer le capuchon **E1**. Desserrer le contre-écrou.

Visser la vis = augmentation de pression.

Resserrer à nouveau le contre-écrou et le capuchon.

Ne pas oublier le joint.



## POSITION DE TRANSPORT

"FRP 140": relever avec le relevage frontal.

"FRP 140 D": relever avec le vérin double effet du rouleau. Voir fig. 5.

Au transport, bloquer les articulations avec broche C (fig. 1 + 2).

Relever les béquilles.

Consignes de transport voir page 5.

## DEPOSE DE L'OUTIL

Baisser les béquilles. Veiller à la stabilité du terrain.

Protéger les raccords hydrauliques de la poussière (FRP 140 D).

Risques de gel avec le lestage à l'eau.

## ENTRETIEN / MAINTENANCE

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, il faut abaisser l'outil et retirer la pression du circuit.

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées (huile à base minérale) et les antigels.

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer l'ensemble des vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière.

Graisser régulièrement les articulations munies de graisseurs, roulements de roues.

Une fois par an, en retirant le capuchon, contrôler et rectifier si nécessaire le réglage des roulements de roues (roulements à rouleaux coniques).

Pression des pneus: 1 bar.



## ATTENTION / TRANSPORT - Consignes de sécurité

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport du rouleau packer frontal.

Le transport de personnes sur l'appareil ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail - zone de danger - sont interdits.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes!

Prudence dans les virages: les outils portés se déportent latéralement.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route équiper votre rouleau packer d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le rouleau packer. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache pas les feux du tracteur.



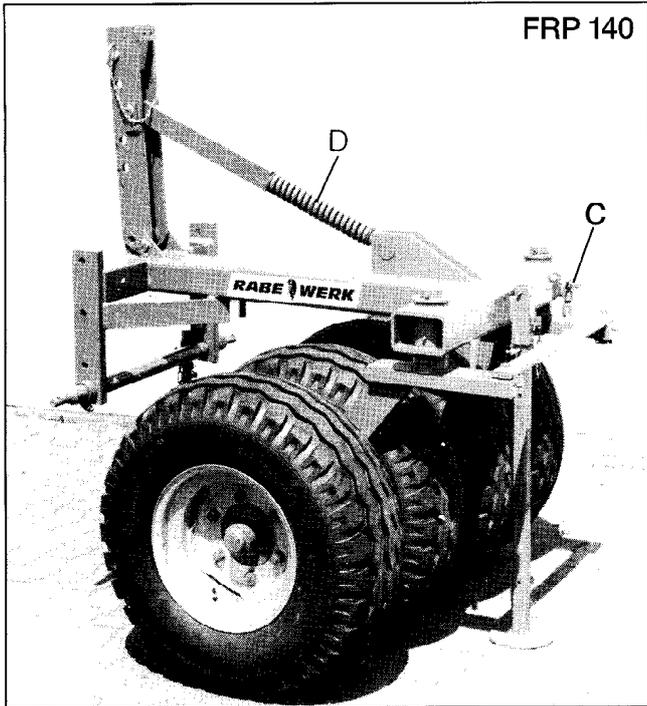


Fig.1

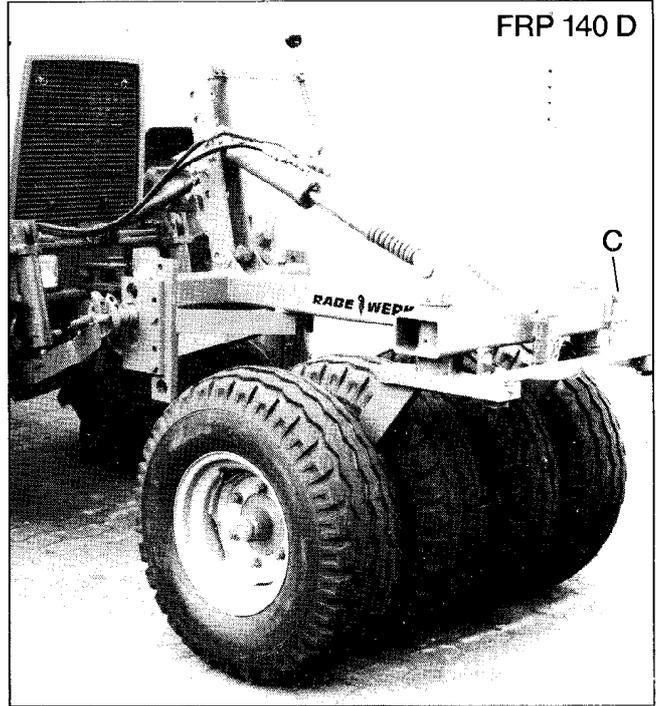


Fig.2

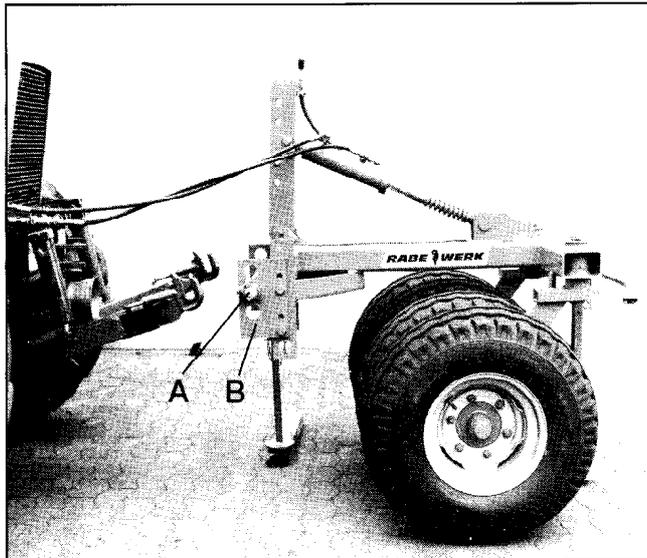


Fig.3

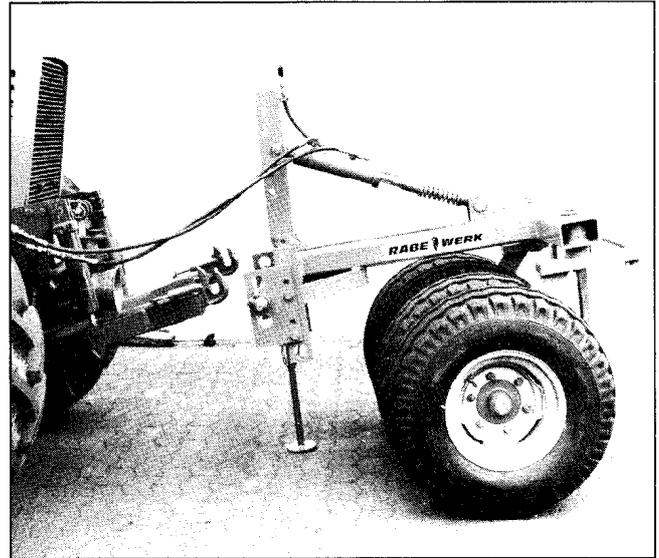


Fig.4

